



**COMMENT LE MOUVEMENT
FAIRTRADE RÉDUIT-IL LES VIOLATIONS
DE DROITS HUMAINS DANS LES CHÂÎNES
D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES ?**



Cette publication a été réalisée à l'initiative du Centre d'excellence sur le devoir de diligence en matière de droits humains de Fairtrade

PUBLICATION : Avril 2021

AUTRICES : Jessica Rocha, Tytti Nahi, Meri Hyske-Fischer

COMITÉ DE PILOTAGE :

Sonia Dominica (NAPP), Konstantina Geroulakou (CLAC), Alice Lucas (Fairtrade Foundation), Lilian Maina (FTA), Marike de Peña (CLAC), Linda Wagner (Fairtrade Germany)

CONTRIBUTEURS ADDITIONNELS :

Wilbert Flinterman (FI), Sandra Gebhard (FLOCERT), Peter Kettler (FI), Andreas Kratz (FI), Matthias Kuhlmann (FI), Bronwyn Page-Shipp (FLOCERT), Johnna Phillips (FI), Anita Sheth (FI), Janne Sivonen (Fairtrade Finland), Juan Pablo Solis (FI), Alison Streaker (FI), Julieta Tourne (FI), Carla Veldhuyzen (FI), Jon Walker (FI)

CRÉDITS PHOTO : Cover picture drawn from the photos of © Didier Gentilhomme and © Linus Hallgren, page 7: © Roger van Zaal, page 8: © Kate Fishpool, page 14: © Nathalie Bertrams, page 16: © Christian Nusch, page 18: © Didier Gentilhomme, page 24: © James Robinson

MISE EN PAGE ET ILLUSTRATIONS : Ilove Creative

SITE INTERNET : Julieta Tourne

CONTACT : bizhumanrights@fairtrade.fi



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Fairtrade International et ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



SOMMAIRE

CLICHER SUR UN TITRE POUR ALLER À L'ARTICLE

03

COMMENT LE MOUVEMENT FAIRTRADE RÉDUIT-IL LES VIOLATIONS DE DROITS HUMAINS DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES ?

09

BÂTIR UNE COLLABORATION AU SEIN DES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT POUR TENDRE VERS DES REVENUS VITAUX

15

LE RÔLE VITAL DES SYNDICATS

19

LUTTER CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : LES LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DES PRODUCTEURS DE CANNE À SUCRE BÉLIZIENS

26

LES PRODUCTEURS NE CONTRÔLENT PAS LE CLIMAT

32

GLOSSAIRE DES TERMES ET ACRONYMES

COMMENT LE MOUVEMENT FAIRTRADE RÉDUIT-IL LES VIOLATIONS DE DROITS HUMAINS DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES ?

Les droits humains commencent près de chez soi, disait Eleanor Roosevelt. À la maison, à l'école, à l'usine et à la ferme.

En tant que première présidente de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies, Eleanor Roosevelt a participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle a souligné combien ces endroits sont ceux dans lesquels chacun cherche l'égalité et le respect de la dignité.

“Si ces droits sont dénués de sens là-bas, ils n'en auront guère davantage ailleurs”, dit-elle.

Lorsque les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGPs) ont été publiés en 2011, ils ont défini les rôles et les responsabilités des entreprises – même dans ces lieux *“si proches et si petits qu'on ne peut les voir sur aucune carte du monde”*.

Ce sont les mêmes endroits sur lesquels Fairtrade se concentre depuis les années

1980, lorsque des producteurs de café au Mexique et une ONG néerlandaise ont lancé Fairtrade, pour que les agriculteurs acquièrent un pouvoir de négociation sur le marché international.

Depuis lors, Fairtrade est devenu un réseau mondial composé de plusieurs organisations avec des équipes dans plus de 100 pays. Il rassemble des millions de petits producteurs, de travailleurs, de négociants, de fabricants, de détaillants et de consommateurs, dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail de ceux et celles qui sont les premiers maillons de nos chaînes d'approvisionnement.

Et la lutte pour revendiquer ces droits se poursuit.

Depuis, la pandémie de COVID-19 a fait basculer au moins 119 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté,

selon les estimations de la Banque mondiale – augmentant la pauvreté mondiale pour la première fois en 20 ans.

En septembre 2020, Fairtrade a publié un engagement en matière de droits humains, et un appel à des législations contraignantes sur le devoir de diligence en matière des droits humains et de l'environnement qui font entendre les voix, les connaissances et les expériences des producteurs et des travailleurs dans les discussions.

“Nous considérons le développement comme un processus d'autonomisation sociale et de redistribution du pouvoir – et non pas comme un exercice technique”, déclare **Mary Kinyua**, présidente du Conseil d'administration de Fairtrade Africa, ajoutant : *“L'obligation de la diligence raisonnable peut être un véritable tournant dans la lutte contre les violations des droits humains*

et de l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.”

Fairtrade s'engage à aligner ses propres politiques et processus sur les Principes directeurs des Nations unies. Le mouvement se prépare actuellement à une évaluation de son impact sur les droits humains alignée sur les principes directeurs, entre autres activités.

Cette publication aborde le travail de Fairtrade dans le contexte des Principes directeurs des Nations unies. Il ne s'agit en aucun cas d'un compte rendu exhaustif de son travail ou de son impact, positif ou négatif.

C'est cependant une réaffirmation de l'engagement de Fairtrade envers les populations de ces « petits lieux » sur lesquels Eleanor Roosevelt a insisté il y a plus de 60 ans.



FAIRTRADE ET LE DEVOIR DE DILIGENCE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET D'ENVIRONNEMENT

Une législation est nécessaire - les initiatives volontaires telles que les certifications ne sont pas suffisantes pour résoudre les violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Mais des certifications ambitieuses comme Fairtrade peuvent offrir un soutien inestimable au travail de diligence raisonnable mis en œuvre par les entreprises, les producteurs et les travailleurs.

1 FAIRTRADE RENFORCE SON PROPRE PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE.

en s'appuyant sur son engagement en matière de droits humains de juin 2020.

2 FAIRTRADE APPELLE À UNE DILIGENCE RAISONNABLE OBLIGATOIRE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET D'ENVIRONNEMENT.

3 FAIRTRADE APPUIE LES PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE DES AGRICULTEURS, DES TRAVAILLEURS ET DES PARTENAIRES.

ADAPTÉ À L'OBJECTIF ?

LE RAPPORT "NOT FIT FOR PURPOSE" de l'Institut MSI Integrity (Institute for Multi-Stakeholder Initiative Integrity – MSI), publié en 2020, a conclu que les initiatives multipartites ne devaient pas être invoquées pour protéger les droits humains.

Fairtrade est d'accord avec la principale conclusion du rapport : les normes privées ne se substituent pas à la réglementation publique. La diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement doit devenir obligatoire pour les entreprises et doit intégrer les perspectives des détenteurs de droits.



LES NORMES PRIVÉES NE SE SUBSTITUENT PAS À LA RÉGLEMENTATION SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET D'ENVIRONNEMENT.

Le rapport constate néanmoins que les initiatives multipartites peuvent renforcer les connaissances et la confiance, engager les entreprises et éventuellement promouvoir des normes et des réformes de politiques. L'institut MSI Integrity considère Fairtrade comme l'une des initiatives multipartites les plus robustes du fait de l'exigence explicite du respect des droits humains et des normes internationales du travail (p. 102), de la reconnaissance de la nécessité de pratiques d'achat responsables (p. 104), de la promotion de revenus/ salaires vitaux (p. 93), et de la sensibilisation des détenteurs de droits concernés aux mécanismes de réclamation (p. 168-169).

Fairtrade renforce actuellement sa capacité à mesurer son impact. Le rapport 2020 de MSI Integrity note que "peu d'initiatives multipartites sont aussi engagées que Fairtrade International pour

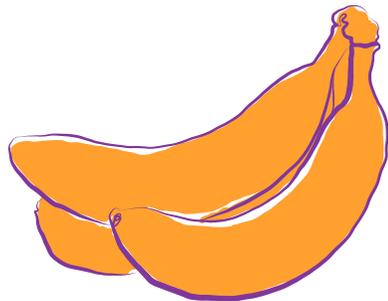
évaluer et répondre aux résultats de la recherche sur leurs impacts." Pourtant, nous soulignons souvent le nombre de producteurs engagés et les primes de développement versées grâce à Fairtrade, en considérant l'échelle plutôt que l'impact.

Fairtrade voit bien les domaines à améliorer, mais reste également convaincu que les initiatives multipartites impliquant fortement les détenteurs de droits peuvent jouer un rôle important dans l'accompagnement au changement.



1. L'ENGAGEMENT DE FAIRTRADE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

NOUS NOUS ENGAGEONS À aligner les politiques et processus de Fairtrade sur les Principes directeurs des Nations unies. Notre engagement en matière de droits humains a été approuvé par le Conseil d'administration de Fairtrade International en juin 2020, définissant le processus de diligence raisonnable de Fairtrade.



LES PRINCIPAUX ENJEUX RELATIFS AUX DROITS HUMAINS AUXQUELS NOUS FAISONS FACE

Fairtrade travaille principalement avec les filières agricoles et l'industrie textile. Notre influence est plus importante dans les filières du café, du cacao, des bananes et des fleurs. Nos efforts pour atténuer, prévenir, cesser et remédier aux violations des droits humains se concentrent principalement sur :

- les revenus/salaires vitaux
- le travail des enfants, le travail forcé et la violence basée sur le genre
- la discrimination basée sur le genre, l'origine ethnique ou tout autre statut
- la liberté d'association et de syndicalisation
- les conditions de travail
- les droits environnementaux

2. LES RECOMMANDATIONS CLÉS DE FAIRTRADE POUR LES LÉGISLATIONS SUR LA DILIGENCE RAISONNABLE

AFIN D'AVOIR UN IMPACT POSITIF pour les agriculteurs, les travailleurs et les artisans du Sud, la législation sur la diligence raisonnable doit garantir de véritables changements dans les pratiques commerciales. Fairtrade demande une législation sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement qui :

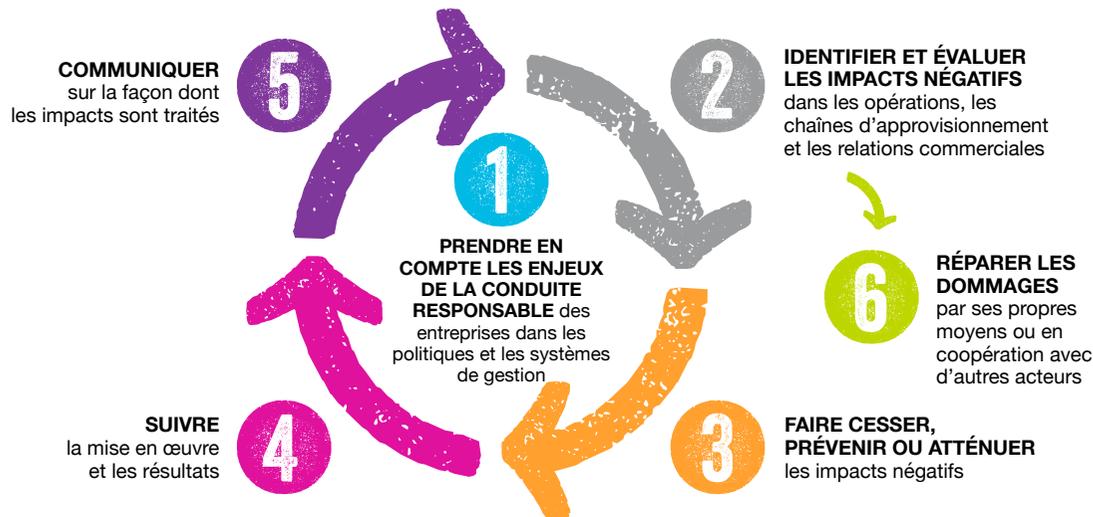
- Couvre l'ensemble des chaînes d'approvisionnement ;
- Oblige les entreprises à s'attaquer aux problèmes les plus graves en matière de droits humains et de dommages environnementaux plutôt que d'abandonner ou d'éviter les régions d'approvisionnement à haut risque ;
- Exige que les entreprises engagent un dialogue avec les producteurs, les travailleurs et les autres détenteurs de droits ;
- Oblige les entreprises à évaluer et à modifier les pratiques commerciales et d'achat qui contribuent aux préjudices causés dans les chaînes d'approvisionnement ;
- Reconnaît que les revenus/salaires vitaux sont des étapes indispensables pour la réalisation des droits humains et la protection de l'environnement.

En savoir plus sur les recommandations clés de Fairtrade, y compris le soutien aux recommandations portées par des coalitions d'organisations de la société civile, et sur notre vision des réglementations sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement.

”

LES PERSONNES MARGINALISÉES ET DÉSAVANTAGÉES PAR LES STRUCTURES COMMERCIALES CONVENTIONNELLES PEUVENT DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DE PRENDRE D'AVANTAGE LE CONTRÔLE DE LEUR TRAVAIL ET DE LEUR VIE SI ELLES SONT MIEUX ORGANISÉES, DOTÉES DE MOYENS ET SOUTENUES.

– CONSTITUTION DE FAIRTRADE



3. FAIRTRADE PEUT SOUTENIR CHAQUE ÉTAPE DU PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE DE SES PARTENAIRES

SERVICES PROPOSÉS PAR FAIRTRADE :

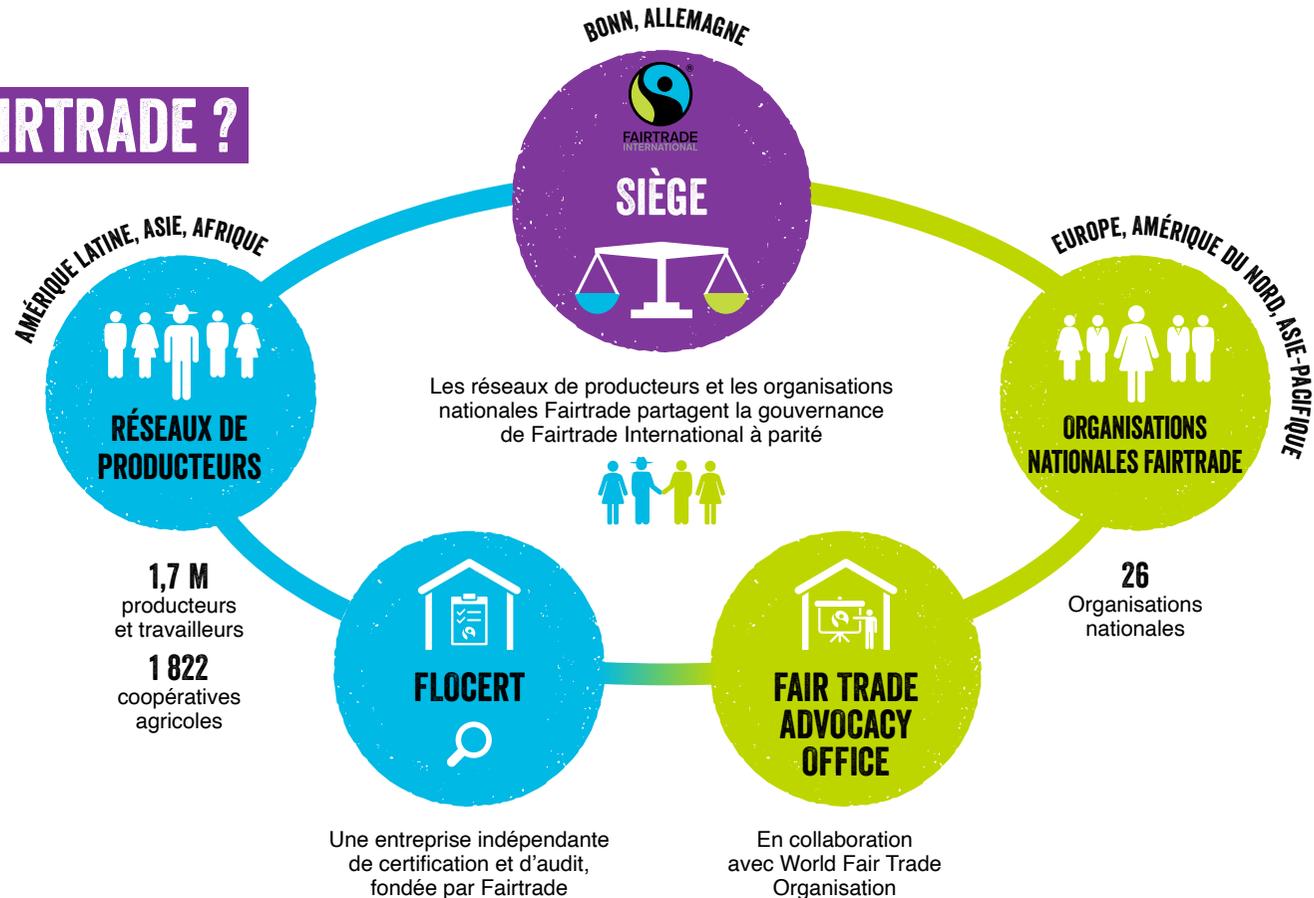
- | | |
|--|--|
| 1 Compréhension des droits humains et du processus de diligence raisonnable, des défis spécifiques aux matières premières et aux régions, et de leurs causes profondes. | 5 Données, analyse, exemples et photos des résultats. |
| 2 Informations et opportunités de dialogue entre les agriculteurs, les travailleurs et les autres acteurs de la filière. | 6 Soutien à la remédiation du travail des enfants, du travail forcé et de la violence basée sur le genre. |
| 3 Soutien, conseils et exigences pour les exploitations agricoles et les acteurs de la filière afin de prévenir et d'atténuer les impacts négatifs sur les droits humains et l'environnement. | |
| 4 Suivi des mesures correctives ; données issues des recherches en cours et des questionnaires destinés aux producteurs ; données agrégées d'audit. | |



Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises : Le processus de diligence raisonnable

QU'EST-CE QUE FAIRTRADE ?

Fairtrade est un mouvement mondial qui relie les producteurs et les travailleurs des pays en développement aux consommateurs et aux entreprises du monde entier pour changer le commerce pour le mieux.



LES OUTILS DE FAIRTRADE POUR UN DÉVELOPPEMENT CONTINU

LES PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES APPELLENT À LA COLLABORATION

et au développement continu pour réduire les atteintes aux droits humains liées aux activités des entreprises. Ce sont des composantes fondamentales du mouvement Fairtrade.

- **PRIX MINIMUM ET PRIME** : les acheteurs paient la prime et le prix minimum Fairtrade, ce qui leur permet de co-investir avec les organisations de producteurs et travailleurs pour les droits humains et l'environnement au niveau des exploitations et des communautés locales.

- **STANDARDS** : conçus pour renforcer le respect des droits humains et de l'environnement chez les producteurs et les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Ils sont révisés régulièrement, par le biais de processus inclusifs, afin d'accroître leur efficacité.

- **AUDITS** : FLOCERT, organisme de certification indépendant, effectue régulièrement des audits sur le terrain pour vérifier les conditions sociales et environnementales des exploitations.

- **FORMATION ET SOUTIEN** : Fairtrade propose aux agriculteurs et aux travailleurs des formations et des conseils sur leurs droits et leurs pratiques agricoles. Les équipes en Afrique, en Asie et en Amérique latine peuvent également aider les agriculteurs à élaborer des plans d'action correctifs.

- **PLAIDOYER** : Le mouvement Fairtrade plaide aux niveaux mondial, régional et national pour des lois et des pratiques commerciales plus équitables, en faisant pression sur les États et les entreprises pour qu'ils s'acquittent de leurs

obligations en matière de droits humains et d'environnement.

- **SENSIBILISATION** : Les équipes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique travaillent à sensibiliser les consommateurs et à encourager des choix plus responsables.

Ces activités sont financées par les contributions des entreprises qui utilisent le label Fairtrade, ainsi que par des financements publics pour des **projets de développement spécifiques**.

L'IMPACT DE LA CERTIFICATION DÉPEND ÉGALEMENT DES VENTES

FAIRTRADE REPOSE SUR L'IDÉE de renforcer la parole et les moyens de subsistance des producteurs et des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Des recherches indépendantes montrent que Fairtrade fait effectivement progresser ces objectifs.

Selon un examen systématique de 151 articles académiques et d'autres études quantitatives et qualitatives sur ses réalisations, ses résultats et son impact, la recherche montre que Fairtrade :

- renforce les coopératives de producteurs - leur capacité organisationnelle et, en particulier, la représentation et la démocratie ;
- améliore le revenu, le bien-être et la résilience des agriculteurs ;
- améliore la santé et la sécurité des travailleurs, les conditions salariales et la satisfaction au travail ;
- améliore la représentation et la participation des femmes et - notamment dans les plantations - l'égalité de rémunération ;
- sensibilise les consommateurs, accroît leur engagement et leur volonté de payer pour une consommation équitable et durable.

L'impact n'est cependant pas égal pour tous les produits, dans tous les environnements ou dans toutes les organisations de producteurs. L'une des raisons principales est que la production certifiée Fairtrade excède la demande. Ainsi, les agriculteurs qui respectent les critères de la certification Fairtrade obtiennent généralement les prix minimums garantis et les primes Fairtrade pour une partie seulement de leurs récoltes et doivent vendre le reste sur les marchés conventionnels.

Par exemple, les exploitations de café certifiées vendent, en moyenne, près de 75% de leur production sur les marchés conventionnels. Il en va de même pour près de 20% des bananes, près de 65% du cacao et du sucre, et plus de 90% du thé.

Il est naturel d'avoir une certaine différence entre la production et les niveaux de ventes aux conditions Fairtrade. Les producteurs peuvent choisir de vendre leurs produits de meilleure qualité sur des marchés de niche. Certains produits peuvent être vendus localement, pour générer un revenu rapide, parce que leur qualité n'est pas assez élevée pour les marchés internationaux ou pour un certain nombre d'autres raisons. Néanmoins, les écarts sont importants.



Roger van Zaal

REFERENCES

"COVID-19." n.d. Fairtrade International. Consulté le 13 février 2021. <https://www.fairtrade.net/about/fairtradetogether-covid-19-updates>.

"FLOCERT's Coronavirus-Related Changes in Operations." n.d. FLOCERT. Consulté le 13 février 2021. <https://www.flocert.net/solutions/fairtrade/coronavirus-related-changes-in-operations/>

"Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme : mise en oeuvre du cadre de référence 'protéger, respecter et réparer' des Nations unies". 2011. Nations unies. https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf

Jodrell, David and Kaoukji, Dwan. (à venir) Mai 2021. "Tracing Fairtrade's Impact: a review of recent evidence." Fairtrade International, DBG Consulting.

"MSI Database." n.d. Consulté le 13 février 2021. <https://msi-database.org/database>.

"The New Regulators? Assessing the Landscape of Multi-Stakeholder Initiatives." 2017. MSI Integrity and Duke Human Rights Center at the Kenan Institute for Ethics. <https://msi-database.org/data/The%20New%20Regulators%20-%20MSI%20Database%20Report.pdf>.

"Not Fit-for-Purpose: The Grand Experiment of Multi-Stakeholder Initiatives in Corporate Accountability, Human Rights and Global Governance." 2020. MSI Integrity. https://www.msi-integrity.org/wp-content/uploads/2020/07/MSI_Not_Fit_For_Purpose_FORWEBSITE.FINAL_.pdf.



**BÂTIR UNE COLLABORATION
AU SEIN DES CHAÎNES
D'APPROVISIONNEMENT
POUR TENDRE VERS
DES REVENUS VITAUX**

BÂTIR UNE COLLABORATION AU SEIN DES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT POUR TENDRE VERS DES REVENUS VITAUX

Des agriculteurs qui gagnent décemment leur vie grâce au fruit de leurs efforts. C'est la base sur laquelle Fairtrade a été construit il y a plus de 30 ans.

Un objectif assez clair. Mais nous savons que les progrès dans ce sens sont très lents.

Exemple concret : l'effondrement des cours mondiaux du cacao en 2016-2017. Malgré des années de discours sur l'amélioration des moyens de subsistance des producteurs, les prix du cacao ont chuté d'environ 40% en une saison.

Cette chute spectaculaire a dévasté les producteurs de Côte d'Ivoire et du Ghana, qui produisent plus de 60% de la production mondiale de cacao. Déjà avant cet effondrement, les producteurs de cacao ivoiriens et les membres de leur famille vivaient chacun, en moyenne, avec moins d'un euro par jour, alors que le revenu vital était de 2,5 euros par jour.

"Le secteur du cacao doit se demander si les efforts de durabilité déployés au cours de la dernière décennie ont conduit à un impact réel", déplore le rapport 2018 du Baromètre du Cacao en réponse à l'effondrement des prix.

Fairtrade cherche à apporter des changements durables en soutenant les agriculteurs et en s'attaquant aux disparités de pouvoir économique dans les chaînes d'approvisionnement. Le mouvement travaille sur de multiples fronts qui comprennent :

- Renforcer les coopératives de producteurs ;
- Développer des prix de référence pour atteindre un revenu vital basés sur les données ;
- Accroître la redevabilité des négociants en cacao ;
- Promouvoir le revenu vital en tant que droit humain.

FOCUS SUR LE POUVOIR DES PRODUCTEURS

À l'instar des syndicats et des associations, des coopératives et des organisations de producteurs solides appuient leurs membres de multiples façons.

Elles offrent aux agriculteurs des formations et des conseils. Elles permettent de réaliser des économies d'échelle, les intrants et services agricoles étant acquis en commun pour tous les membres. Elles renforcent également le pouvoir des membres en parlant d'une voix collective plus forte auprès des acheteurs et du gouvernement, mais aussi au sein de Fairtrade.

Les standards de Fairtrade guident et exigent que les coopératives fonctionnent de manière démocratique, non discriminatoire et transparente. Le développement des organisations de producteurs est également

appuyé par les équipes locales de Fairtrade et soutenu financièrement par la prime Fairtrade.

En outre, plusieurs programmes Fairtrade, comme le Programme Cacao pour l'Afrique de l'Ouest (WACP) en Côte d'Ivoire et au Ghana, visent à renforcer les coopératives de producteurs afin qu'elles puissent mieux servir leurs membres et progresser vers des revenus vitaux.

Mis en œuvre par Fairtrade Africa, le programme WACP a rassemblé plus de 34 000 participants lors des formations en 2019. Les thèmes de formation comprenaient entre autres le suivi financier et la comptabilité, le leadership des femmes, la diversification des revenus, la productivité des cultures et la lutte contre le travail des enfants.

Tout cela semble porter ses fruits. Par rapport aux autres organisations de producteurs, celles qui ont reçu une formation plus poussée ont obtenu des scores d'audit plus élevés en matière de conformité sociale, de sensibilisation aux droits de l'enfant et de prévention des dommages aux terres protégées.

Néanmoins, la pauvreté persiste. En 2016, seuls 7% des producteurs de cacao ivoiriens engagés dans Fairtrade gagnaient suffisamment leur vie, et les progrès sont lents.



Konan Koly Lucie, membre de la Coopérative des Producteurs de Sofoco Louhiri à Méagui, Côte d'Ivoire, a reçu un revenu supplémentaire dû au différentiel entre le prix minimum Fairtrade et le cours du cacao pour ses ventes du T4 2019.



PILOTÉ PAR DES DONNÉES

Qu'entend-on par « revenu vital » ?

C'est un revenu qui couvre les coûts d'un logement de base décent, de l'habillement, de la nourriture, des soins de santé, de l'éducation, du transport et des assurances pour un agriculteur et sa famille. Le niveau exact dépend des prix et des conditions locales, mais également du nombre type de pourvoyeurs de revenu et des autres membres du ménage.

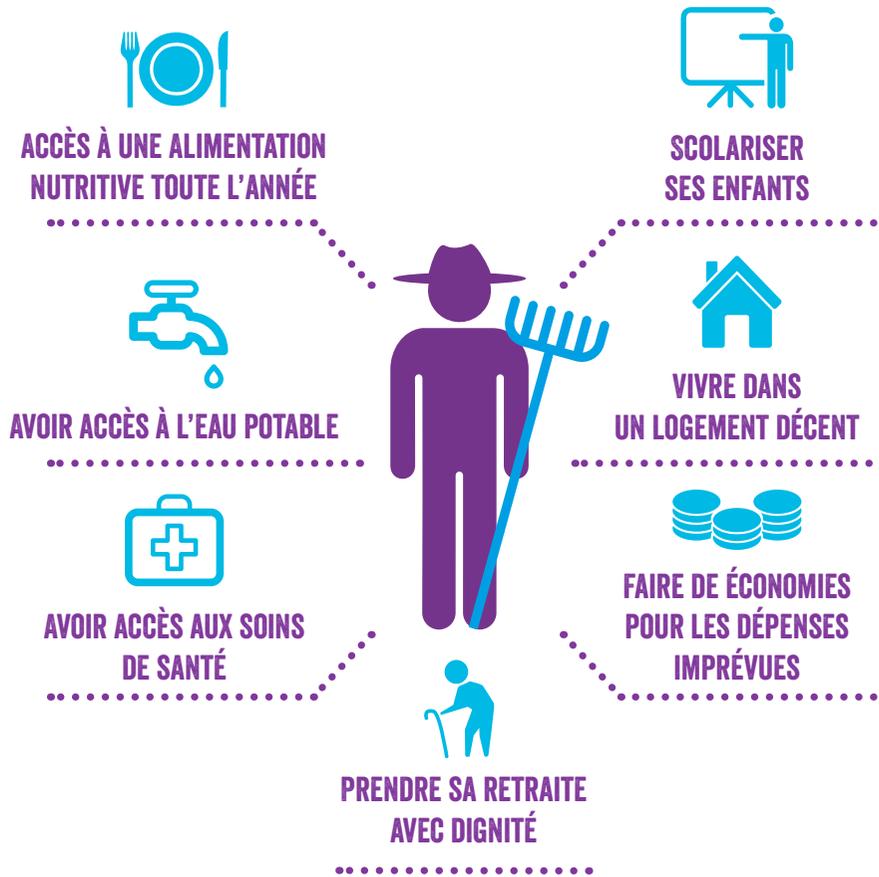
Ainsi, le revenu vital varie selon les pays et les régions, avec souvent des différences notables entre les zones rurales et urbaines.

Fairtrade a lancé en 2017 un processus visant à estimer le revenu vital de référence, puis les prix de référence aux agriculteurs pour atteindre de tels revenus.

“Des salaires et des revenus vitaux, c'est très bien. Mais sans calculs détaillés sur ce qu'ils signifient en pratique par rapport aux prix des produits, ce n'est guère plus qu'un slogan philanthropique”, a déclaré Birgitta Tazelaar, Directrice générale adjointe de la Coopération internationale au Ministère néerlandais des Affaires étrangères lors de “The Only Way is Up” (La seule voie possible est celle vers le haut), une conférence sur le revenu/salaire vital co-organisée par Fairtrade en 2019.

“Les salaires et revenus vitaux sont un droit humain - et cela signifie qu'ils doivent être quantifiés”, a-t-elle ajouté.

La quantification est un processus intensif de recherche. Une fois le niveau de vie local connu, Fairtrade calcule les prix de référence du produit pour atteindre le revenu vital sur la base de la productivité locale, des autres revenus du ménage et de la taille viable de l'exploitation.



Définition du revenu vital

”

IL Y A DU POUVOIR DANS LES CHIFFRES, MAIS IL Y A AUSSI DU POUVOIR DANS LA CONNAISSANCE. LES AGRICULTEURS AU SEIN DES COOPÉRATIVES ONT UN PLUS GRAND AVANTAGE DE NÉGOCIATION PAR RAPPORT AUX PRODUCTEURS ISOLÉS. ILS ONT ÉGALEMENT L'AVANTAGE DE PARTAGER DES INFORMATIONS ET DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES ENSEMBLE.

– LILIAN MAINA, RESPONSABLE DE LA CONFORMITÉ SOCIALE ET DE LA GESTION DES RISQUES CHEZ FAIRTRADE AFRICA



Jusqu'à présent, Fairtrade a publié de tels prix pour le cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, et pour la vanille en Ouganda et à Madagascar. Les recherches ont également commencé pour le café dans plusieurs régions.

Armé de ces chiffres comme première étape, Fairtrade a augmenté le prix minimum garanti du cacao en 2019 et a commencé à sensibiliser à l'idée de prix de référence du revenu vital.



MÊME LES BASES DES PRATIQUES D'ACHAT RESPONSABLES SONT ENCORE NÉGLIGÉES.

Depuis, les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire ont instauré un différentiel de revenu vital. C'est une somme supplémentaire que les acheteurs doivent payer pour chaque tonne de fèves de cacao.

Néanmoins, les prix minimums bord champ ne correspondent toujours pas à un revenu vital, et la pandémie de coronavirus a créé un nouveau niveau d'incertitude pour les agriculteurs, qui ont signalé des difficultés à vendre leur cacao au prix fixé.

RESPONSABILITÉ EN AVAL

Le commerce international et la transformation du cacao sont contrôlés par une poignée de grandes sociétés multinationales. Leur pouvoir d'achat et leur influence sur les prix sont forts.

“Si un agriculteur est tenu de modifier la plupart de ses pratiques commerciales pour pouvoir vendre son produit, pourquoi ne devrait-il pas être demandé la même chose des grandes multinationales ?” demande le Baromètre du Cacao 2020.

Fairtrade travaille avec les négociants et les marques – les intermédiaires entre les agriculteurs et les détaillants. Les négociants qui vendent des produits certifiés Fairtrade doivent se conformer à plusieurs exigences claires comme par exemple réaliser les paiements de façon ponctuelle, avoir des conditions contractuelles transparentes, une tenue de registres adéquate et des conditions de préfinancement claires.

Ces pratiques de base sont importantes dans le cadre de la contribution des négociants à l'atteinte d'un revenu vital. La conformité est surveillée par des audits indépendants FLOCERT et des mesures correctives sont prévues lorsque des violations sont détectées.

Des violations sont effectivement fréquemment découvertes. Parmi les négociants de cacao certifiés Fairtrade en Côte d'Ivoire, seuls 26% n'avaient pas de non-conformité majeure aux standards Fairtrade en 2018 - contre 57% en 2017. Néanmoins, 90% de ces violations ont été corrigées dans les deux mois suivant l'audit.

Les standards Fairtrade encouragent également la mise en place de relations commerciales de long terme, pour permettre aux agriculteurs de planifier et d'investir dans une production de plus en plus responsable et durable. Mais les progrès ne sont pas assez rapides.

“C'est un travail acharné que de trouver des entreprises partenaires qui reconnaissent que si les producteurs améliorent la productivité et la qualité des produits, des prix équitables et des relations commerciales stables sont



FAIRTRADE APPELLE À UNE RÉFÉRENCE EXPLICITE AUX REVENUS VITAUX DANS LA RÉGLEMENTATION SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET D'ENVIRONNEMENT.

également nécessaires”, déclare **Carla Veldhuyzen van Zanten**, conseillère principale de Fairtrade en charge de la stratégie de revenu vital.

“Lorsque les marques et les détaillants veulent plus de données et de meilleures performances en matière de droits humains et d'environnement de la part des agriculteurs dans leurs chaînes d'approvisionnement, ils doivent en partager la responsabilité”, ajoute-t-elle.

Heureusement, certaines marques sont prêtes pour davantage d'engagement auprès des agriculteurs, tel que Tony's Chocolonely qui s'est engagé à acheter tout son cacao au prix de référence du revenu vital. Et le fabricant de crème glacée Ben & Jerry's a accepté de payer les prix fixés par le gouvernement ivoirien, les primes Fairtrade et 600 000 dollars supplémentaires au cours de l'année à venir à 5 000 producteurs de cacao ivoiriens.



UN GRAND NOMBRE DE RECHERCHES CONFIRMENT QUE FAIRTRADE AMÉLIORE LES REVENUS, LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉSILIENCE DES AGRICULTEURS.

– RETRACER L'IMPACT DE FAIRTRADE : UN EXAMEN DES PREUVES RÉCENTES (2021)





LE REVENU VITAL EN TANT QUE DROIT HUMAIN

Pourtant, les prix de référence ne sont que des objectifs. Les entreprises et les gouvernements sont très rarement tenus redevables des violations du revenu vital. La volatilité des prix des matières premières se poursuit.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme aborde le droit à un salaire décent à l'article 23 et le droit à un niveau de vie décent à l'article 25.

Pourtant, cela est clairement insuffisant. Le revenu vital doit être explicitement reconnu comme un droit humain. C'est primordial pour un niveau de vie décent dans les pays où la sécurité sociale est très faible. En outre, le manque de revenu vital alimente plusieurs autres violations des droits humains comme une mauvaise alimentation, des

problèmes de santé, le travail des enfants et la dégradation de l'environnement.

Fairtrade demande une réglementation sur le devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement qui renvoie explicitement aux revenus vitaux et rendent les entreprises responsables de la mise en œuvre de pratiques d'achat responsables qui ne nourrissent pas la pauvreté.

“Le revenu vital ne doit pas être considéré comme un coût supplémentaire réservé à ceux qui se soucient des droits des agriculteurs, mais plutôt comme le coût normal du commerce”, rappelle Jon Walker, conseiller principal de Fairtrade pour le cacao.

LE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE EN CHIFFRES



7%
des producteurs gagnent un revenu vital

< 40%
du cacao Fairtrade est vendu aux conditions Fairtrade*

343\$
Salaire annuel des travailleurs agricoles salariés**

1 919\$
Revenu annuel d'un ménage de producteurs**

251 720
Producteurs de cacao Fairtrade*

252
Nombre d'organisations de producteurs de cacao*

8
Nombre de personnes vivant sur une exploitation**

2 276\$
Seuil d'extrême pauvreté**

7 271\$
Revenu vital pour un foyer**

* données de 2019

** données médianes issues du rapport True Cost 2018 et datant de 2016.

LE REVENU VITAL DANS LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE des droits de l'Homme énonce clairement les droits des individus à un niveau de vie décent et à une juste rémunération du travail.

ARTICLE 23

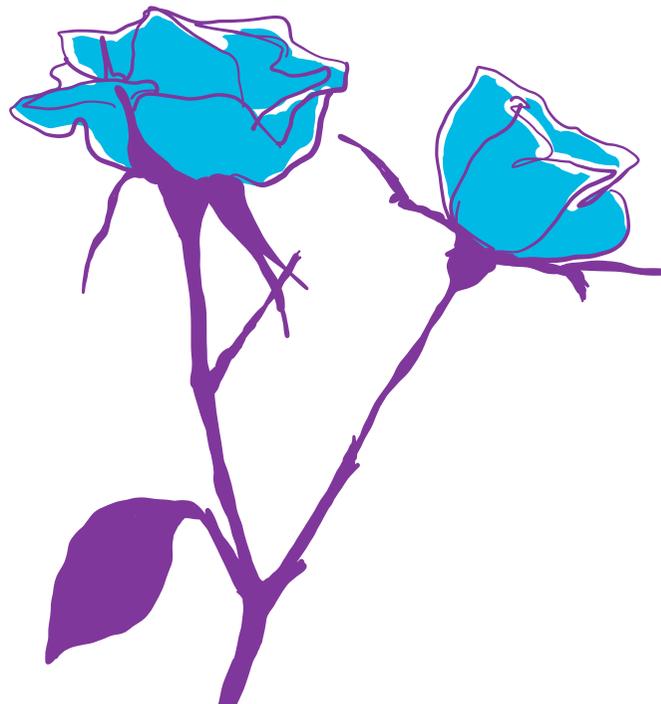
(3) Quiconque travaille a droit à une rémunération juste et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, le cas échéant, par d'autres moyens de protection sociale.

ARTICLE 25

(1) Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour sa santé et son bien-être et celui de sa famille, y compris la nourriture, l'habillement, le logement, les soins médicaux et les services sociaux nécessaires, et le droit à la sécurité en cas de chômage, maladie, invalidité, veuvage, vieillesse ou autre manque de moyens de subsistance dans des circonstances indépendantes de sa volonté.

”

ALORS QUE LES AGRICULTEURS AMÉLIORENT LA PRODUCTIVITÉ ET LA QUALITÉ DES PRODUITS, ATTEINDRE UN REVENU VITAL NÉCESSITE ÉGALEMENT DES PRIX ÉQUITABLES ET DES RELATIONS COMMERCIALES STABLES.



REFERENCES

- Brack, Duncan. 2020. "Promoting Living Incomes in the Cocoa Sector: Policy Options for Consumer Countries." Fairtrade International. <https://files.fairtrade.net/publications/Promoting-living-incomes-cocoa-policy-options-2020.pdf>.
- Castañeda, Andres, Dung Doan, David Newhouse, Minh Cong Nguyen, Hiroki Uematsu, and Joao Pedro Azevedo. 2016. "Who Are the Poor in the Developing World?" WPS7844. World Bank, Washington, DC. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-7844>.
- "Cocoa Farming | An Overview." 2011. https://cocoainitiative.org/wp-content/uploads/2016/09/ECA_-_2011_-_Cocoa_Farming_an_overview.pdf.
- "Commodity Briefing: Cocoa." 2016. Fairtrade Foundation. <https://www.fairtrade.org.uk/wp-content/uploads/legacy/Cocoa-commodity-briefing-6May16.pdf>.
- FAO. 2019. "FAO Framework on Rural Extreme Poverty: Towards Reaching Target 1.1 of the Sustainable Development Goals." <http://www.fao.org/3/ca4811en/ca4811en.pdf>.
- Fountain, Antonie, and Friedel Huetz-Adams. n.d. "Cocoa Barometer 2018." Consulté le 13 février 2021. <https://www.voicenetwork.eu/wp-content/uploads/2019/07/2018-Cocoa-Barometer.pdf>.
- Fountain, Antonie, and Friedel Huetz-Adams. n.d. "Cocoa Barometer 2020." Consulté le 13 février 2021. <https://www.voicenetwork.eu/wp-content/uploads/2020/12/2020-Cocoa-Barometer.pdf>.
- International Monetary Fund. n.d. "Global Price of Cocoa [Federal Reserve Bank of St. Louis." FRED, Federal Reserve Bank of St. Louis. Consulté le 13 février 2021. <https://fred.stlouisfed.org/series/PCOCOUSA>.
- "Key Data: Fairtrade Coffee." n.d. Fairtrade International. Consulté le 13 février 2021. <https://www.fairtrade.net/impact/key-data-fairtrade-cocoa>.
- "Living Income." n.d. Fairtrade International. Consulté le 13 février 2021. <https://www.fairtrade.net/issue/living-income>.
- Odjije, Michael E. 2020. "Ghana's Cocoa Farmers Are Trapped by the Chocolate Industry." The Conversation, April 1, 2020. <http://theconversation.com/ghanas-cocoa-farmers-are-trapped-by-the-chocolate-industry-124761>.
- Rusman, Andrea, Reinier de Adelhart Toorop, Jelmer de Boer, and Adrian de Groot Ruiz. 2018. "Cocoa Farmer Income | The Household Income of Cocoa Farmers in Côte d'Ivoire and Strategies for Improvement." True Price. https://files.fairtrade.net/publications/2018_FairtradeCocoaFarmerIncomeCDI.pdf.
- Taylor, David, and Susannah Henty. 2019. "Craving a Change in Chocolate: How to Secure a Living Income for Cocoa Farmers." Fairtrade Foundation. <https://www.fairtrade.org.uk/wp-content/uploads/legacy/doc/Craving%20a%20Change%20in%20Chocolate%20-%20February%202019.pdf>.
- "West Africa Cocoa Programme Monitoring Report | First Edition." 2020. Fairtrade International, Fairtrade Africa. <https://files.fairtrade.net/publications/WACP-MR-1st-Edition.pdf>.



**LE RÔLE VITAL
DES SYNDICATS**

LE RÔLE VITAL DES SYNDICATS

100% FAIRTRADE

Le droit humain à la liberté d'association ne se suffit pas à lui-même. Il est également essentiel que les travailleurs se joignent aux voix des syndicats et négocient collectivement sur les salaires et autres droits.

Au cours de la pandémie mondiale de COVID-19, de nombreuses commandes ont été annulées, le transport mis à l'arrêt et les lieux de travail fermés avec peu ou pas de préavis.

Les syndicats ont montré leur valeur en sensibilisant et en attirant l'attention sur les salaires impayés des travailleurs. Ils ont également été en première ligne, se battant pour et en fournissant des équipements de protection individuelle (EPI), des formations et même de la nourriture.

Encore aujourd'hui, certaines entreprises considèrent les syndicats comme une menace coûteuse.

Au sein de Fairtrade, les syndicats ont un pouvoir à la fois décisionnel et consultatif, et ils contribuent continuellement à améliorer les interventions de Fairtrade en matière de droits des travailleurs.

Les syndicats sont représentés depuis longtemps dans les conseils d'administration de plusieurs organisations nationales Fairtrade de différents pays.

En 2010, Fairtrade a créé le Comité consultatif sur les droits des travailleurs. Composé de syndicalistes et de défenseurs des droits des travailleurs, il intervient dans l'élaboration des stratégies, des standards et des programmes.

De plus, un siège a été désigné pour un représentant des travailleurs au sein du Comité des standards Fairtrade, l'organe composé de huit membres qui discute et valide les standards Fairtrade.

“Les syndicats sont la voix légitime des travailleurs sur les lieux de travail où sont fabriqués les produits Fairtrade”, dit **Wilbert Flinterman**, conseiller principal de Fairtrade pour les droits des travailleurs et les relations avec les syndicats.

“Nous sollicitons activement leurs conseils sur comment prioriser différentes questions relatives au travail et remplir au mieux notre mission d'améliorer les vies des travailleurs”, ajoute-t-il.

”

DES RECHERCHES MONTRENT QUE FAIRTRADE FAVORISE L'ÉGALITÉ SALARIALE ET AMÉLIORE LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS, LES CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION ET LA SATISFACTION AU TRAVAIL.

– RETRACER L'IMPACT DE FAIRTRADE : UN EXAMEN DES PREUVES RÉCENTES (2021)

AU-DELÀ DES STANDARDS

Fairtrade cherche à faire avancer les droits des travailleurs et leur liberté d'association de diverses façons. Les standards Fairtrade comportent plusieurs exigences liées à cet objectif.

Par exemple, le standard pour les organisations dépendant d'une main d'œuvre exige que les plantations signent un protocole de liberté d'association incluant la garantie du droit des travailleurs à se syndiquer et l'affichent sur le lieu de travail dans les langues locales. Un syndicat ou une organisation de travailleurs élue



démocratiquement doit exister et la direction doit rencontrer ses représentants au moins une fois tous les trois mois. Lorsqu'une convention collective existe, les plantations doivent y adhérer.

Les plantations doivent également permettre à tout syndicat qui intervient dans le secteur ou la région de rencontrer les travailleurs sur leur lieu de travail, même lorsque certains sont membres d'un syndicat différent. Le but est de s'attaquer au problème des "syndicats jaunes", c'est-à-dire des syndicats contrôlés par les entreprises qui ne permettent pas une véritable représentation des travailleurs.

Au-delà de la certification, Fairtrade mène de nombreux projets offrant des formations sur les droits des travailleurs, promouvant le dialogue social et la négociation collective sur les lieux de travail et à l'échelle du secteur, et favorisant la résolution collaborative des conflits entre syndicats et employeurs.

SOUTENIR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Les syndicats négocient les conventions collectives et supervisent leur mise en œuvre à l'échelle du secteur et du lieu de travail pour que les travailleurs perçoivent les rémunérations négociées. Ce rôle est au cœur du travail de Fairtrade sur les salaires vitaux.

"Nous ne voulons pas que les travailleurs dépendent de contrats de certification conclus entre leur employeur et des organismes privés de certification", dit Flinterman. "Les salaires vitaux doivent être négociés et intégrés dans des conventions collectives", ajoute-t-il.

Toutefois, il est évident qu'il reste beaucoup de travail. Même si Fairtrade ne peut pas



”

NOUS NE VOULONS PAS QUE LES TRAVAILLEURS DÉPENDENT DE CONTRATS DE CERTIFICATION CONCLUS ENTRE LEUR EMPLOYEUR ET DES ORGANISMES DE CERTIFICATION PRIVÉS.

obliger les travailleurs à adhérer à un syndicat, il est important d'encourager la syndicalisation. En effet, contrairement aux syndicats officiels, les comités de travailleurs ne peuvent généralement pas négocier de conventions collectives.

De plus, alors que les petites exploitations agricoles dépendent principalement, par définition, de la main d'œuvre familiale, elles emploient collectivement un nombre important de travailleurs saisonniers et permanents. Souvent, les revenus de ces producteurs et de leurs travailleurs sont très faibles. Fairtrade s'efforce de trouver des moyens efficaces pour renforcer les droits des travailleurs dans ces contextes informels.



COVID-19 : L'HEURE DE « RÉINITIALISER » LE COMMERCE ?

BIEN QUE LOIN D'ÊTRE TERMINÉ, on ne saurait trop insister sur l'impact de la pandémie mondiale de COVID-19 sur les communautés agricoles du monde entier.

Les communautés rurales pauvres subissent déjà de plein fouet les effets des annulations de commandes, des interruptions dans le transport de marchandises, des retards de paiement et de la hausse des coûts de production. À cela s'ajoute la pression accrue sur les infrastructures de soins et le bien-être des enfants. Ces difficultés mènent à une augmentation de l'extrême pauvreté ainsi qu'à un risque accru de travail des enfants, de travail forcé et d'autres violations des droits humains.

Pour venir en aide aux agriculteurs afin de renforcer leur résilience, Fairtrade a créé un fonds de 15 millions d'euros et a commencé à le distribuer aux communautés. Le mouvement a également publié des conseils pour les acteurs commerciaux, les entreprises et les gouvernements, et permis une souplesse dans l'utilisation des primes Fairtrade.

Dans les plantations, les syndicats et les comités de travailleurs ont pu distribuer de la nourriture et d'autres provisions, ainsi que des équipements

de protection. Ils veillent également à ce que les directives en matière de santé et de sécurité protègent les travailleurs. Les coopératives et organisations agricoles jouent un rôle similaire auprès des petites exploitations agricoles et des communautés.

La pandémie de COVID-19 a également entraîné des changements dans le déroulement des audits. Les audits sur place ont été interrompus pendant plusieurs mois. FLOCERT a adapté sa manière de travailler et a adopté des méthodes d'audit à distance quand cela était nécessaire. Néanmoins, cela signifie que les observations en personne et les entretiens avec les travailleurs et les agriculteurs n'ont pas été systématiques. Il était donc plus difficile de repérer et de suivre les impacts sur les droits humains.

“Nous avons l'occasion d'appuyer sur le bouton 'réinitialiser'. Nous pencher sur les pratiques et les politiques commerciales, réexaminer les idées et les intentions et tracer une nouvelle voie vers un commerce et des sociétés plus résilients et durables”, recommande vivement Peter Kettler, responsable au niveau mondial de la filière café chez Fairtrade.

“La question est de savoir si nous allons saisir cette occasion.”

LA PAUVRETÉ EST ENDÉMIQUE DANS L'AGRICULTURE

DES CENTAINES DE MILLIONS de personnes à travers le monde travaillent dur mais n'arrivent pas à joindre les deux bouts. La plupart vivent dans des zones rurales. Environ 65% des travailleurs adultes pauvres et 80% des personnes vivant dans la pauvreté dans le monde sont impliqués dans l'agriculture, selon la Banque mondiale.

Cela signifie que presque toutes les entreprises qui achètent des matières premières agricoles sont liées à des violations du droit des agriculteurs et des travailleurs à un revenu/salaire vital et un niveau de vie décent.

Les entreprises doivent traiter le droit à un revenu/salaire vital comme une question incontournable en matière de droits humains et prendre des mesures pour y répondre.

Pour la majorité des travailleurs vivant dans la pauvreté, la route est encore longue avant d'obtenir des mesures d'atténuation et de réparation adéquates. Cela met en évidence l'urgence pour les entreprises de mettre en œuvre des stratégies pour un revenu/salaire vital dans le cadre de leur processus de diligence raisonnable en matière de droits humains.

”

**IL EST URGENT QUE
LES ENTREPRISES
METTENT EN ŒUVRE
DES STRATÉGIES
POUR UN REVENU/
SALAIRE VITAL
DANS LE CADRE DE
LEUR PROCESSUS
DE DILIGENCE
RAISONNABLE EN
MATIÈRE DE DROITS
HUMAINS.**

A man wearing a straw hat and a blue shirt is carrying several stalks of sugarcane. He is wearing work gloves and looking off to the side. The background is a blurred green field.

**LUTTER CONTRE LE TRAVAIL
DES ENFANTS : LES LEÇONS
TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE
DES PRODUCTEURS DE
CANNE À SUCRE BÉLIZIENS**

LUTTER CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : LES LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DES PRODUCTEURS DE CANNE À SUCRE BÉLIZIENS

En 2014, un audit social auprès de l'Association de producteurs de canne à sucre du Belize (BSCFA), certifiée Fairtrade, a identifié deux enfants qui travaillaient sur des exploitations et n'allaient pas à l'école.

Ces violations franchissent une limite : les standards Fairtrade interdisent le travail qui interfère avec la scolarité des enfants de moins de 15 ans, le qualifiant de pire forme de travail des enfants, y compris lorsque la loi d'un pays le permet.¹

Ces conclusions ont déclenché la suspension de la certification Fairtrade pendant six mois pour la BSCFA, limitant ainsi la quantité de sucre que l'association pouvait vendre à des acheteurs Fairtrade pendant la mise en œuvre de mesures correctives, et donc portant potentiellement un coup sévère à environ 5 000 agriculteurs, leurs familles, et à l'économie de la région.

Au début, les agriculteurs ont contesté cette décision. Même si le sucre bélizien figure depuis des années sur la liste de produits risquant d'être issus du travail des enfants ou du travail forcé établie par le Département du travail des États-Unis, les agriculteurs n'ont pas fait le lien entre ces observations et ce qui se déroulait dans leurs propres communautés agricoles. Après tout, ils n'avaient pas enfreint la loi du Belize

concernant le travail des enfants qui permet l'embauche à partir de 14 ans.

À la suite de formations intensives et ciblées par Fairtrade International et l'UNICEF, les agriculteurs de la BSCFA ont compris les risques que courraient leurs communautés dans leur activité s'ils ne changeaient pas de pratiques.

La BSCFA a répondu en déployant des efforts considérables. Elle a décidé d'utiliser les primes Fairtrade pour mettre en œuvre deux types de système de surveillance du travail des enfants : un pour les exploitations agricoles (porté par les membres de la coopérative), l'autre mis en place au niveau des différentes communautés. Elle a également insisté pour que le gouvernement, les sucreries et les ONG locales s'unissent pour recevoir ou dispenser des formations et travailler en collaboration.

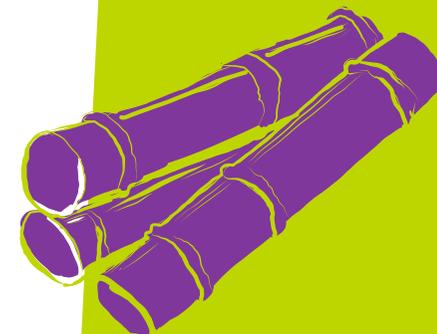
"Nous ne voulions pas faire seulement le minimum requis pour récupérer notre certification", a déclaré Leonardo Cano, ancien président de la BSCFA. "Nous voulions promouvoir les droits de l'enfant et des jeunes."

Bien que cette approche basée sur les droits demeure un chantier en cours, ces efforts semblent porter leurs fruits. Une évaluation indépendante a révélé que les communautés et plusieurs autres parties prenantes au Belize partagent une meilleure compréhension et un engagement plus important pour traiter les risques liés au travail des enfants.

L'approche adoptée par la BSCFA répond aux attentes exposées dans les Principes directeurs des Nations unies : en cas de violation, les entreprises doivent s'efforcer de remédier à la situation et de réduire les risques que cela se reproduise.

UNE PROBLÉMATIQUE MONDIALE

Malgré des décennies de codes de conduite d'entreprises, de politiques de tolérance zéro et d'interdiction du travail des enfants, l'OIT estime qu'environ 114 millions d'enfants effectuent un travail agricole qui comporte des risques pour leur santé, ou interfère avec leur scolarité.



¹ La Convention sur l'âge minimum de l'Organisation internationale du travail (OIT) fixe l'âge minimum de travail à 15 ans, mais autorise certains pays à faible revenu à abaisser l'âge minimal à 14 ans. Comme beaucoup d'autres systèmes de certification, Fairtrade utilise le standard le plus élevé.

Les causes sont nombreuses et les solutions complexes. Il n'y a pas de solutions rapides aux multiples défis auxquels sont confrontés les petits producteurs et les travailleurs, notamment les inégalités, la discrimination, la pauvreté, l'accès limité à l'éducation, le manque d'options de travail décent, les très fortes pressions du marché, et les faibles soutien et surveillance du gouvernement.

Ajoutez à cela la crainte de perdre des contrats si des cas de travail illégal des enfants sont découverts, et la transparence de la chaîne d'approvisionnement peut sembler être un frein plutôt qu'une opportunité.

La canne à sucre en particulier est l'une des plus importantes et plus complexes chaînes d'approvisionnement agricoles. Elle fait vivre environ 100 millions de personnes dans le monde. Les enfants travaillent souvent sans recevoir de salaire, effectuant même des tâches classées comme dangereuses, comme l'application de produits chimiques ou la récolte manuelle.

VERS UNE DILIGENCE RAISONNABLE BASÉE SUR LES DROITS

C'est pourquoi Fairtrade a mis au point des approches qui vont bien au-delà des exigences et des vérifications lors des audits.

Par exemple, le réseau de producteurs et travailleurs Fairtrade d'Amérique latine et des Caraïbes (CLAC) collabore avec des petits producteurs au travers d'un processus de diligence raisonnable en cinq étapes, qui commence par la sensibilisation et des évaluations ciblées des risques, et se termine par l'adoption d'une politique de protection de l'enfant et des protocoles de suivi détaillés.

Cela implique, par exemple, des ateliers de sensibilisation lors desquels les agriculteurs définissent les tâches pouvant être dangereuses pour les enfants, et des assemblées participatives lors desquelles les enfants sont amenés à faire part de leur propre point de vue.

“CLAC croit fermement que les droits et le bien-être des enfants sont une responsabilité partagée entre les familles, les communautés, les organisations de producteurs, les entreprises et les acteurs gouvernementaux”, indique **Marike de Peña**, membre du comité de conformité sociale de CLAC. *“Nous nous réjouissons donc de tous les partenariats multipartites qui visent à conjuguer les efforts afin d'éradiquer le travail des enfants”,* ajoute-t-elle.

Depuis 2011, le standard Fairtrade pour les organisations de petits producteurs encourage celles présentant des risques liés au travail des enfants à élaborer et mettre en œuvre un *“système de contrôle interne”* qui les aide à surveiller et contrôler les conditions de travail elles-mêmes.

De plus, le système de suivi et de remédiation communautaires inclusifs pour les jeunes (Youth Inclusive Community-Based Monitoring and Remediation - YICBMR) de Fairtrade International a été expérimenté dans plusieurs régions de production à haut risque concernant le cacao, la vanille, les fleurs, l'or et le café. Mis au point en 2012, il s'agit d'une approche inclusive basée sur les droits que les propres groupements de producteurs choisissent d'utiliser afin de repérer, remédier et prévenir le travail des enfants, le travail forcé et/ou la violence basée sur le genre.



TRAVAIL LÉGAL VS TRAVAIL DES ENFANTS - OÙ SE SITUE LA LIMITE ?

TOUS LES TRAVAUX EFFECTUÉS

par des enfants ne sont pas forcément à considérer comme une forme de travail des enfants. En accord avec les conventions de l'OIT, les enfants ont le droit de travailler dans la ferme familiale certifiée Fairtrade à condition que ce travail :

- soit approprié à l'âge de l'enfant et ne relève pas de l'exploitation, qu'il ne soit pas abusif ou dangereux ;
- n'interfère pas avec la scolarité de l'enfant ; et
- soit supervisé par un membre de la famille.

DES RÉUSSITES AU BELIZE...

Les organisations de producteurs de canne à sucre béliziennes certifiées Fairtrade poursuivent leur lutte contre le travail des enfants. La BSCFA s'est associée à une ONG locale, un institut agricole, l'UNICEF et au gouvernement au niveaux national et du district.

Leur programme YICBMR jouit d'un large appui des agriculteurs et des jeunes de l'association. Une évaluation indépendante du programme de la BSCFA réalisée en 2019 a révélé une sensibilisation accrue au travail des enfants parmi toutes les générations.

“L'engagement est immédiat, chez les personnes âgées, chez les jeunes”, a déclaré une personne interrogée. “Il n'est pas nécessaire d'expliquer en profondeur, les activités de cartographie communautaire favorisent déjà leur engagement. On reçoit beaucoup de commentaires.”

Au travers du YICBMR, la BSCFA a :

- élaboré et publié un engagement et une politique en matière de travail des enfants et de protection de l'enfance ;
- cartographié les zones à risque élevé au sein des communautés ;
- embauché des jeunes locaux formés afin d'avoir la charge de l'organisation d'activités de sensibilisation, l'évaluation des risques et la surveillance au moyen d'enquêtes auprès des ménages et de sensibilisation communautaire ;
- appuyé l'accès à des recours dans les cas individuels de travail des enfants ;
- fait pression sur le gouvernement et la chambre de commerce et d'industrie du Belize pour donner la priorité à un système national de suivi et de remédiation du travail des enfants juridiquement contraignant.

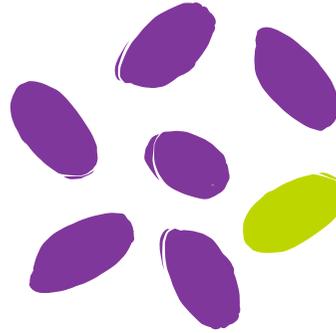


DES ÉTUDES RÉVÈLENT QUE FAIRTRADE RENFORCE LES COOPÉRATIVES DE PETITS PRODUCTEURS - LEUR CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET, EN PARTICULIER, LEUR REPRÉSENTATION ET PROCESSUS DÉMOCRATIQUE.

– RETRACER L'IMPACT DE FAIRTRADE : UN EXAMEN DES PREUVES RÉCENTES (2021)

“Le recours à des jeunes observateurs réduit les rapports de force inégaux entre les chercheurs adultes et les jeunes participants à la collecte de données et à la sensibilisation”, indique Anita Sheth, conseillère principale en matière de conformité et de développement social chez Fairtrade.

Par ailleurs, la BSCFA a contribué à une meilleure prise de conscience aux niveaux national et international, en rencontrant des représentants du gouvernement au Belize, au Mexique et aux États-Unis, et des organisations internationales comme l'OIT et l'UNICEF.



SUSPENSION DE LA CERTIFICATION FAIRTRADE

EST-CE QUE FAIRTRADE INTERROMPT les échanges entre les producteurs et leurs partenaires commerciaux dès que les audits révèlent une violation des droits humains ?

Lors de la réalisation d'un audit, FLOCERT peut constater de nombreux manquements aux standards Fairtrade. Par soucis d'amélioration continue, il est demandé à l'organisation contrôlée de fournir des mesures correctives pour remédier aux infractions. Si l'organisation élabore et applique les mesures prévues, les relations commerciales qu'elle entretient avec ses partenaires ne seront pas interrompues.

Cependant, si les infractions sont graves, la certification Fairtrade peut être suspendue jusqu'à ce que des actions correctives soient prises. Cela limite les ventes de l'organisation. Si les infractions persistent, FLOCERT peut également retirer la certification de l'organisation concernée.

Les suspensions et les retraits de certification sont des précautions mises en place pour réduire le risque que des produits vendus aux conditions du commerce équitable Fairtrade soient issus du travail illégal d'enfants.

Il est important de noter que les standards Fairtrade ne sont pas construits sur une approche descendante. Lors de leur révision, les producteurs et travailleurs sont largement consultés et détiennent la moitié du pouvoir de décision au sein du comité qui approuve les standards.

Fairtrade soutient également de différentes manières le travail des producteurs en matière de droits humains et d'efforts environnementaux, telle que la mise en place de prix minimums, de primes Fairtrade, de formations et d'accompagnement.

Leur travail a poussé le gouvernement du Belize à dresser une liste des tâches dangereuses pour les enfants, et le ministère du Travail à mettre sur pied quatre comités – ces étapes inciteront, espérons-le, le gouvernement à prendre d'autres mesures afin de protéger les droits de l'enfant.

Encouragées par l'industrie du sucre, les trois organisations de producteurs de canne à sucre certifiées Fairtrade au Belize ont également collaboré avec leur gouvernement en 2018 sur un projet financé par l'UE, afin de mener des recherches sur le travail des enfants dans les régions du Nord, en utilisant le système YICBMR. Les résultats de ces recherches influencent les mesures gouvernementales.

...ET DES DÉFIS

L'approche YICBMR a contribué à accroître la sensibilisation au sujet du travail des enfants et les violations les plus graves sont reportées aux autorités pour remédiation. Si on le leur fait la demande, les organisations de producteurs appuient alors le gouvernement lors du processus de remédiation.

Cependant, certains membres de la BSCFA estiment que leur gouvernement ne fait pas sa part dans le suivi des cas identifiés par la communauté, malgré l'engagement poussé entre la BSCFA et le gouvernement.

“Cela crée un sentiment de désillusion au sein de la communauté, car ils ont l'impression que rien n'est fait”, selon l'une des personnes interrogées lors de l'évaluation de 2019. Le nombre exact

de cas signalés, les étapes de remédiation et les résultats ne sont pas publics, en partie parce que les producteurs craignent que ces chiffres soient utilisés à leur encontre.

On ne peut nier qu'il est particulièrement difficile de remédier aux cas de travail des enfants.

Les victimes peuvent avoir désespérément besoin de revenu et souhaiter continuer à travailler, en particulier si les programmes de remédiation mettent l'accent sur le renforcement des compétences sur le long terme et non sur les besoins immédiats des familles. L'évaluation de 2019 indique que, à la BSCFA, les efforts locaux ne sont pas parvenus à aider les jeunes touchés à trouver d'autres moyens de gagner de l'argent.

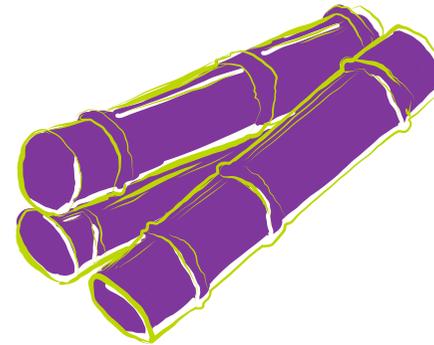
Ensuite, il faut prendre en compte le coût. Bien que la BSCFA ait obtenu un financement initial de la part de Fairtrade International, elle a payé une part importante de la facture. En 2018, elle a consacré 45% de sa prime Fairtrade (3,5 millions de dollars béliziens) au programme, et encore plus les années précédentes. Ce n'est pas viable.

La BSCFA souhaiterait que d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement appuient les travaux en cours. Ceci est en accord avec les Principes directeurs des Nations Unies, qui considèrent la remédiation comme une responsabilité partagée entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et les gouvernements.

“L'industrie, les communautés locales et les gouvernements doivent tous jouer leur rôle”, déclare la **Dr Nyagoy Nyong'o**, directrice

générale de Fairtrade International. *“Nous allons continuer à travailler de concert avec tous ces décideurs afin de prévenir et remédier au travail des enfants, et promouvoir les droits de l'enfant.”*

Fairtrade a commandé une évaluation indépendante des diverses approches adoptées par les organisations de producteurs afin de contrôler et lutter contre le travail des enfants. Les résultats devraient être publiés fin 2021 et éclaireront le renforcement du travail de Fairtrade.

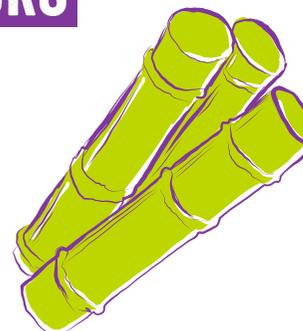


LES FACTEURS D'INCITATION ET D'ATTRACTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA PRODUCTION DE CANNE À SUCRE (OIT 2017)



FAIRTRADE ET L'ACCÈS AUX VOIES DE RECOURS

LE CADRE D'ACTION DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS au sein des entreprises est porteur d'espoir pour les victimes des violations de ces droits. Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme - et plus récemment le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme de l'ONU - apportent des indications claires sur les mécanismes de réclamation et de réparation pour les victimes.



RÉFÉRENCES

- « Belize Sugar Cane Farmers Aim to Be 'Best in Class' for Protecting Children and Young People - ». Fairtrade International. 10 mars 2016. <https://www.fairtrade.net/news/belize-sugar-cane-farmers-aim-to-be-best-in-class-for-protecting-children-and-young-people>.
- Brown, Pins, Leila Merouchi et Catherine Morgans. 2017. « Child Labour in the Primary Production of Sugarcane. » Organisation internationale du Travail. <http://www.ilo.org/ipecinfo/product/download.do?type=document&id=29635>
- « BSCFA, Belize. » n.d. Fondation Fairtrade. Consulté le 13 février 2021. <https://www.fairtrade.org.uk/farmers-and-workers/sugar/bscfa-belize/>.
- Buhr, Elke de. 2019. « Evaluation | Youth Inclusive Community-Based Monitoring and Remediation System on Child Labour (YICBMR) as Implemented by Belize Sugar Cane Farmers Association (BSCFA). » Fairtrade International. https://files.fairtrade.net/publications/Fairtrade_Belize_Sugarcane_Report_FINAL-2019-11-29.pdf.
- « Child Labour and Forced Labour Guidelines. » 2015. Fairtrade International. https://files.fairtrade.net/2015_FairtradeChildForcedLabourGuidelines.pdf.
- Cole, Nicki Lisa. n.d. « Child Labour, Poverty and Terrible Working Conditions Lie behind the Sugar You Eat. » The Conversation. Consulté le 16 novembre 2020. <http://theconversation.com/child-labour-poverty-and-terrible-working-conditions-lie-behind-the-sugar-you-eat-95242>.
- « Fairtrade Applauds Efforts to Step Up the Fight Against Child Labour in Belize. » Fairtrade International. 9 mars 2017. <https://www.fairtrade.net/news/fairtrade-applauds-efforts-to-step-up-the-fight-against-child-labour-in-belize>.
- « Fairtrade Standard for Hired Labour, Version 15.01.2014_v1.6. » Fairtrade International. https://files.fairtrade.net/standards/HL_EN.pdf.
- « Fairtrade Standard for Small- Scale Producer Organizations » Version 03.04.2019_v2.3. 2019. Fairtrade International. https://files.fairtrade.net/standards/SPO_EN.pdf.
- « Involvement and Working Conditions of Youth in Sugar Cane Cutting in Belize. » 2018. Fairtrade International, Association des producteurs de canne à sucre du Belize.
- Sheth, Anita. 2020. « A Fair Approach to Child Labour Issues in Sugar and Cocoa Farming. » 31 janvier 2020. Fairtrade International. <https://www.fairtrade.net/news/a-fair-approach-to-child-labor-issues-in-sugar-and-cocoa-farming>.
- Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. 2020. « Improving Accountability and Access to Remedy for Victims of Business-Related Human Rights Abuse through Non-State-Based Grievance Mechanisms. » A/HRC/44/32. <https://undocs.org/pdf?symbol=en/A/HRC/44/32>.
- « Youth Drive Positive Change in Fairtrade Sugar-Cane Growing Communities. » 29 novembre 2019. Fairtrade International. <https://www.fairtrade.net/news/youth-drive-positive-change-in-fairtrade-sugar-cane-growing-communities>.

Fairtrade trouve qu'améliorer l'accès aux voies de recours commence par le renforcement de l'autonomie des détenteurs de droits. Il est essentiel de les sensibiliser aux droits humains et de réduire les déséquilibres de pouvoir, afin que les personnes concernées soient de plus en plus en mesure d'exprimer leurs réclamations.

Fairtrade pense également que les mécanismes de réclamation doivent être complétés par d'autres approches pour permettre d'identifier les violations des droits humains et leurs victimes. Des organisations comme Fairtrade, qui sont présentes sur le terrain, constatent souvent des violations des droits humains à travers des discussions et des observations, plutôt qu'à travers les mécanismes formels de réclamation.

Remédier aux violations systémiques des droits humains est important, mais c'est également complexe. Les victimes peuvent parfois même s'opposer aux changements si elles ont un besoin criant de revenu et qu'elles n'ont pas d'autres alternatives. Certaines violations systémiques - notamment l'absence de revenu/salaire vital et d'un niveau de vie décent - sont si répandues, que les remédiations sont rares.

Il ne peut ni ne doit être attendu des producteurs des pays en développement d'assumer la totalité des coûts de remédiation. Par exemple, dans les exploitations de cacao en Afrique de l'Ouest, la plupart des petits producteurs vivent dans la pauvreté, et le travail des enfants, le travail forcé et la déforestation sont des pratiques fréquentes. Les données de Fairtrade montrent que pour plus de 40% des groupements de producteurs, les coûts de systèmes de surveillance et de remédiation au travail des enfants surpassent le montant de leur prime Fairtrade.

Les Principes directeurs des Nations unies appellent clairement à une collaboration entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement. Pourtant, mettre cela en pratique n'est pas chose facile. En premier lieu, les grands détaillants, les fabricants et les négociants doivent créer une relation avec leurs fournisseurs qui n'est pas simplement transactionnelle.

Les producteurs ont besoin de partenaires qui s'engagent à moyen ou long terme à s'approvisionner chez eux et ne se désengagent pas quand un grief relatif aux droits humains doit être résolu.

Fairtrade travaille sur trois piliers de l'accès aux voies de recours



DONNER AUX PERSONNES LE POUVOIR D'EXPRIMER DES RÉCLAMATIONS

OUTILS FAIRTRADE

Soutien aux organisations démocratiques de producteurs, aux comités de travailleurs et à leurs plans de développement.

Formations en matière de droits humains pour les organisations de producteurs, les producteurs et les travailleurs.

Obligation pour les négociants d'apporter leur soutien à travers le prix minimum et la prime Fairtrade.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les contributions des négociants sont insuffisantes.

Collaboration avec des syndicats et des ONG.



MÉCANISMES DE RÉCLAMATION

OUTILS FAIRTRADE

Processus général d'allégations, + de 100 allégations en 2019.

Obligation pour les plantations de mettre en place des mécanismes de réclamation.

Soutien au suivi communautaire du travail des enfants et du travail forcé.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La mise en place d'un dispositif basé sur les droits humains nécessite une plus forte sensibilisation.



SOLUTION

OUTILS FAIRTRADE

Système communautaire de suivi et de remédiation lié au travail des enfants, au travail forcé ou à la violence basée sur le genre expérimenté dans 13 pays.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les systèmes gouvernementaux sont souvent fragiles.

Comment remédier aux violations systémiques ?

Les contributions des négociants, fabricants et détaillants sont essentielles.

LES OPÉRATEURS COMMERCIAUX INTERNATIONAUX, LES MARQUES ET LES DÉTAILLANTS DOIVENT APPORTER LEUR CONTRIBUTION - NON PAS METTRE FIN À LEURS RELATIONS COMMERCIALES - QUAND LES PRODUCTEURS RÉVÈLENT DES DÉFIS À RELEVER EN TERMES DE DROITS HUMAINS ET D'ENVIRONNEMENT.

**LES PRODUCTEURS
NE CONTRÔLENT
PAS LE CLIMAT**



LES PRODUCTEURS NE CONTRÔLENT PAS LE CLIMAT

Les communautés agricoles dans leur ensemble sont touchées par le changement climatique.

Il y a *“l'imprévisible”*, comme les records de chaleur, les périodes étendues de froid, les feux de forêt, les saisons sèches prolongées et l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des ouragans et des moussons. Il y a ensuite les changements à long terme des températures et des précipitations.

Il est difficile d'imaginer comment des organisations telle que Fairtrade peuvent répondre de manière adéquate à ce qui constitue le défi majeur de notre époque en matière de droits humains.

Bien sûr, les standards Fairtrade pour les organisations de petits producteurs comprennent un nombre croissant d'exigences autour de la protection des terres et de l'eau, de l'utilisation et la gestion des pesticides, ainsi qu'une variété d'autres réglementations en lien avec l'environnement. Ces exigences représentent au moins 25% des standards de Fairtrade, et deviennent de plus en plus stricts lorsque les exploitations et les organisations de producteurs sont certifiées depuis longtemps.

Les organisations de producteurs certifiées Fairtrade peuvent également - et choisissent souvent de le faire - dépenser leurs primes Fairtrade sur des projets environnementaux, et sont encouragées à mettre en œuvre des pratiques agricoles durables.

De plus, les standards Fairtrade pour les acteurs commerciaux sont conçus dans l'optique d'obtenir pour les producteurs une rémunération juste pour leurs récoltes et leur permettre d'améliorer leurs méthodes de travail.

Or les changements climatiques relèvent d'une autre catégorie. Les émissions de gaz à effet de serre proviennent de manière disproportionnée des activités industrielles des pays du Nord - et non des producteurs pratiquant une agriculture de subsistance.

Cette crise exige une certaine collaboration et un partage des responsabilités entre les différents acteurs des chaînes d'approvisionnement, les gouvernements et les consommateurs. Et les communautés agricoles sous-représentées doivent y apporter leur contribution.

Fairtrade s'appuie de plus en plus sur son réseau pour mener ces types de partenariats.

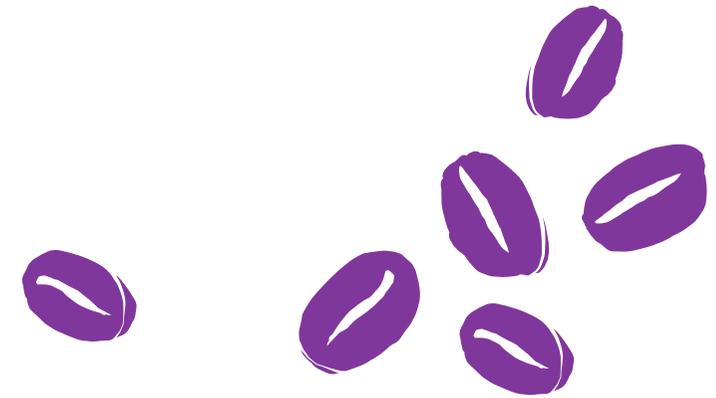
ROUILLE DU CAFÉIER

Retour à l'Amérique centrale.

Depuis plus d'un siècle, les aromatiques caféiers Arabica foisonnent dans les montagnes ombragées et tempérées de la région, à moins de 23,5 degrés de l'équateur. C'est un gigantesque moteur économique pour le Salvador, le Guatemala, le Nicaragua

et le Honduras, représentant jusqu'à 40% des exportations agricoles de certains pays.

Pourtant, environ une fois par décennie depuis les années 1970, le champignon connu sous le nom de *“la Roya”*, ou rouille du caféier, fait son apparition. Les agriculteurs l'ont principalement géré en pulvérisant sur les plantes un fongicide supplémentaire. Fairtrade travaille avec les producteurs pour adopter des pratiques



La campagne Chocogeddon mettant en vedette quatre animaux en chocolat fondant a sensibilisé à l'impact du changement climatique sur les cacaoyers. Crédit : Hasan & Partners et Fairtrade Finlande

telles que la gestion des arbres d'ombrage, la taille et d'autres méthodes de gestion des maladies.

Cependant, 2012 a marqué le début - ou du moins la prise de conscience - d'une épidémie de rouille du caféier qui ne pouvait pas être contenue par les méthodes conventionnelles. Les régimes climatiques avaient changé. La chaleur et les pluies extrêmes et imprévisibles étaient devenues la norme, et non l'exception.

Des taches jaunes et brunes révélatrices se sont multipliées sur le dessus des feuilles fanées. L'envers des feuilles s'est recouvert d'une fine poussière orange.

Les agriculteurs ont élagué leurs plants, les ont pulvérisés, puis les ont enlevés et détruits. Mais la maladie a continué à apparaître et à se propager dans toute l'Amérique centrale et en direction du Sud, vers le Pérou. Elle a aussi commencé à grimper, à des altitudes de plus en plus hautes.

Dans de vastes zones du Guatemala, du Salvador, du Honduras et du Nicaragua, jusqu'à 70% des plants de café ont été touchés, selon le *Sustainable Coffee Challenge*.

Cela a été un coup de massue pour les petits producteurs et pour les communautés dont les moyens de subsistance - et par extension la santé et le bien-être - dépendent de ce produit. Plus de 300 000 petites exploitations familiales et leurs travailleurs ont été affectés.

La rouille a causé plus de 3 milliards de dollars de dégâts en cinq ans. Environ 2 millions de centraméricains ruraux ont quitté leur exploitation dans ce laps de temps. Beaucoup d'entre eux étaient des jeunes cherchant un avenir plus sûr.

PLANTER DES GRAINES DE RÉSILIENCE

Le changement climatique est clairement devenu un défi en matière de droits humains exigeant l'utilisation de tous les outils du commerce équitable Fairtrade. Le mouvement a lancé une initiative commune afin de soutenir les producteurs souhaitant reconstruire leurs exploitations.

Elle consistait à introduire deux millions de jeunes plants de caféier résistants à la rouille. Mais il ne suffit pas d'offrir quelques plants pour modifier la dynamique du pouvoir entre les communautés agricoles et les acheteurs.

Fairtrade a sollicité la contribution des détenteurs des droits, des experts et des partenaires commerciaux pour mieux comprendre ce dont les agriculteurs et leurs organisations avaient besoin et comment leur fournir.

"Nous avons découvert qu'un grand nombre de petits producteurs avaient des difficultés à cause d'un manque de planification", déclare Javier Aliaga, coordonnateur du programme sur le changement climatique de CLAC.

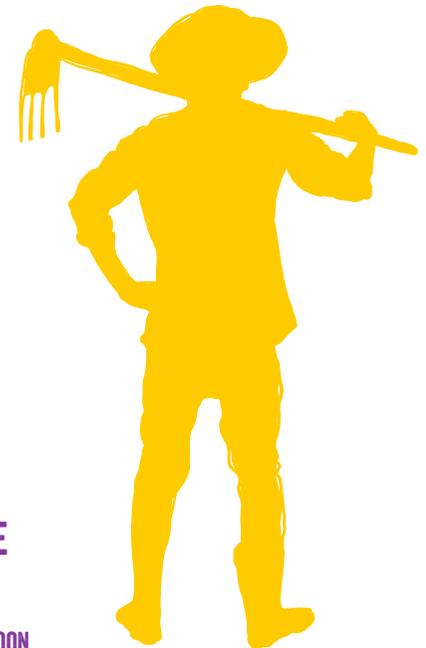
"Nos membres avaient besoin d'outils et de ressources afin de résister aux catastrophes, alors nous avons commencé à proposer des outils et des formations, un peu comme les incubateurs d'entreprises nourrissent les nouveaux entrepreneurs."

Le programme de quatre ans qui en a résulté s'est concentré sur le renforcement des capacités organisationnelles et communautaires pour aider les organisations de producteurs à partager et à se former aux meilleures pratiques, à élaborer des plans stratégiques, à développer des compétences en gestion de projet et à accroître la participation des jeunes, des femmes et



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST INTRINSÈQUEMENT LIÉ À LA SANTÉ PUBLIQUE, À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET HYDRIQUE, AUX MIGRATIONS, À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ. C'EST UNE QUESTION DE JUSTICE SOCIALE, DE DROITS HUMAINS ET D'ÉTHIQUE FONDAMENTALE.

– LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES BAN KI-MOON



d'autres membres de la communauté sous-représentés.

Le programme a été mis en œuvre par des organisations de petits producteurs au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, avec le soutien de CLAC, de Fairtrade International, de Fairtrade Finlande et du ministère des Affaires étrangères de la Finlande.

Au final, le programme a bénéficié directement à près de 18 000 personnes réparties dans 45 organisations de producteurs :

- De nombreuses pépinières de café et de parcelles de démonstration ont été créées afin de revitaliser les exploitations touchées, dont beaucoup sont gérées par des femmes ;

- Des femmes et des jeunes ont lancé trois centres de production d'engrais bio ;
- Des arbres fruitiers ont été plantés pour fournir à la fois de l'ombre et de la nourriture aux familles des agriculteurs ;
- Les producteurs ont investi dans la diversification des revenus, telle que la production de miel et l'élevage ;
- Toutes les organisations de producteurs ont mis au point des plans stratégiques ;
- La grande majorité des organisations de producteurs ont mis au point des manuels de bonnes pratiques, des supports de formation et des systèmes de contrôle qualité ;



- Des rencontres ont permis aux agriculteurs et à leurs organisations de partager les meilleures pratiques ;
- La production de café a plus que doublé, et les exportations ont augmenté ;
- Le plaidoyer politique dirigé vers les gouvernements d'Amérique centrale s'est renforcé.

“Ce projet a touché le cœur de nombreux producteurs”, a déclaré Isela Vásquez, de la coopérative COAQUIL au Honduras. “Nous nous concentrons davantage sur les jeunes et les femmes afin qu’ils et elles puissent avoir un intérêt dans l’organisation.”

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Merveilleux progrès - mais qu'en est-il de tous les discours sur la “responsabilité partagée” ? Les crises climatiques se poursuivent, 2020 étant l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées et deux ouragans majeurs ayant frappé l'Amérique centrale.

Les gouvernements et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement des pays consommateurs font-ils leur juste part ? Modifient-ils les pratiques d'achat et les politiques publiques qui façonnent les chaînes d'approvisionnement dysfonctionnelles nuisant aux personnes et à la planète ?

Pour répondre à ce problème fondamental, Fairtrade a renforcé ses efforts de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises depuis le programme contre la rouille du caféier. Dans le domaine du plaidoyer politique, Fairtrade fait pression pour une diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement obligatoire, des freins plus stricts contre les pratiques commerciales déloyales, des pratiques de commande publique durables

et un soutien à l'adaptation au changement climatique inclusif des petits producteurs.

En Amérique centrale, CLAC soutient les efforts des organisations de producteurs pour proposer des solutions aux gouvernements locaux et nationaux sur les questions liées à l'agriculture et au changement climatique. CLAC propose des formations en plaidoyer et en leadership et, en particulier, encourage les jeunes leaders à s'exprimer.

À l'échelle mondiale, Fairtrade s'engage avec les torréfacteurs pour encourager des engagements concrets et des partenariats sur les revenus vitaux. Cela a conduit, par exemple, à l'extension du programme Coffee Rust avec un financement du détaillant allemand ALDI SÜD, se concentrant sur les petites exploitations durement touchées au Honduras.

Sur les marchés de consommation, des campagnes de sensibilisation mettent en évidence le sort des agriculteurs et des travailleurs, encourageant les consommateurs à exiger une conduite responsable des entreprises et une réglementation.

Alors que la rouille du caféier a reculé pour l'instant, ce travail a permis une prise de conscience majeure. Il a invité les organisations de producteurs et Fairtrade à renforcer la résilience des agriculteurs face aux nuisibles, aux maladies et au changement climatique.

“Nous ressentons l'importance de nous réconcilier avec la nature”, explique Juan Pablo Solís, conseiller principal de Fairtrade International pour le climat et l'environnement. “Pour prospérer, nous devons rechercher consciemment un équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la vie.”

”

LES ENTREPRISES MODIFIENT-ELLES LEURS PRATIQUES D'ACHAT POUR SOUTENIR LA RÉSILIENCE ET L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



LES CHIFFRES : LE CAFÉ ÉQUITABLE EN AMÉRIQUE CENTRALE (2019)

Environ un quart du café produit par les exploitations certifiées Fairtrade a été vendu aux conditions Fairtrade en 2019².

PAYS	NOMBRE DE PRODUCTEURS	NOMBRE D'ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS	VOLUME DE CAFÉ VENDU AUX CONDITIONS FAIRTRADE	CLASSEMENT PARI MI LES PAYS PRODUCTEURS DE CAFÉ FAIRTRADE
HONDURAS	11 510	60	36 665 TONNES	3 ^{EME} PLUS GRAND
GUATEMALA	13 880	19	8 519 TONNES	7 ^{EME} PLUS GRAND
NICARAGUA	15 022	33	7 027 TONNES	8 ^{EME} PLUS GRAND

²Sources : Fairtrade 2019 pour les ventes, données de suivi CODImpact monitoring 2019 pour la production.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

FAIRTRADE TRAVAILLE AVEC DE NOMBREUX détaillants et fabricants sur des projets afin d'atténuer certains problèmes liés aux droits humains ou à l'environnement dans une région ou sur un produit spécifique. C'est un moyen pour les entreprises d'assumer davantage la responsabilité des impacts sur les droits humains dans leurs

chaînes d'approvisionnement, et pour Fairtrade d'accroître son impact.

Par exemple, Fairtrade et l'enseigne allemande ALDI SÜD s'associent pour améliorer les conditions avec les organisations de petits producteurs de café honduriens certifiées Fairtrade, auprès



LES DROITS ENVIRONNEMENTAUX, DES DROITS HUMAINS

FAIRTRADE S'ALIGNE SUR le nombre croissant d'observateurs des droits humains, de tribunaux et d'organisations internationales qui considèrent les droits environnementaux comme une facette des droits humains.

Les êtres humains ont droit à un environnement sain, sûr et stable. Un tel environnement est important en soi et également essentiel pour que les personnes jouissent d'autres droits. Par exemple, la dégradation de l'environnement et l'instabilité climatique peuvent avoir un impact direct sur l'accès des populations à l'eau, à la nourriture et à la santé. Indirectement, ces difficultés peuvent conduire à une réduction des revenus et porter atteinte aux droits de l'enfant tels que le droit à l'éducation.

desquelles l'enseigne s'approvisionne en café pour sa propre marque de distributeur.

Le partenariat a apporté de nombreux bénéfices pour les agriculteurs et de nouvelles connaissances sur les défis de la production de café pour les équipes d'ALDI SÜD.

L'engagement sur un projet n'efface évidemment pas les défis d'ailleurs. Par exemple, ALDI, qui a accepté un prix décerné par Fairtrade pour ses engagements en 2018, a récemment été critiqué pour avoir fait baisser les prix des bananes conventionnelles. Fairtrade a rejoint les associations de producteurs et d'autres pour réclamer des changements dans les pratiques de négociation de l'enseigne.

Fairtrade révisé actuellement ses lignes directrices relatives aux partenariats avec les entreprises pour s'assurer que les valeurs et pratiques des entreprises sont alignées sur celles du mouvement.

”

LA RECHERCHE MONTRE QUE FAIRTRADE AUGMENTE LA SENSIBILISATION, LES ENGAGEMENTS ET LA VOLONTÉ DES CONSOMMATEURS DE PAYER POUR UNE CONSOMMATION ÉQUITABLE ET DURABLE.

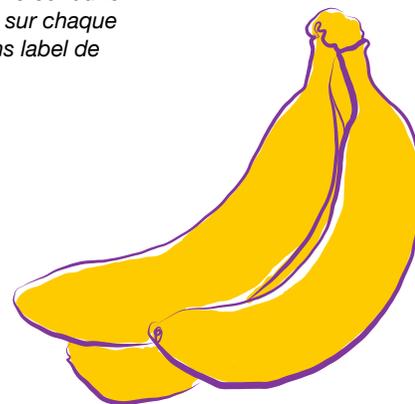
– RETRACER L'IMPACT DE FAIRTRADE : UN EXAMEN DES PREUVES RÉCENTES (2021)

”

FAIRTRADE NE S'ATTEND PAS À CE QUE SES PARTENAIRES COMMERCIAUX SOIENT PARFAITS. MAIS LA RECHERCHE D'UNE AMÉLIORATION CONTINUE EST CRUCIALE.

“Les Principes directeurs des Nations unies envisagent un processus continu pour comprendre et traiter les impacts sur les droits humains”, rappelle Tytti Nahi, responsable Droits humains et entreprises de Fairtrade. “De même, Fairtrade ne s'attend pas à ce que ses partenaires commerciaux soient parfaits. Mais la recherche d'une amélioration continue est cruciale.”

“Idéalement, les partenariats Fairtrade produiraient une compréhension et un engagement qui favorisent une conduite responsable des entreprises sur chaque produit - y compris ceux sans label de certification”, poursuit Nahi.



RÉFÉRENCES

- « Coffee Project: Visit to Smallholder Farmers in Honduras. » n.d. ALDI South Group (blog). Accessed February 13, 2021. <https://cr.aldisouthgroup.com/en/responsibility/news/coffee-project-visit-smallholder-farmers-honduras>.
- « Coffee Production in the Face of Climate Change: Costa Rica. » n.d. Sustainable Coffee Challenge. Accessed February 13, 2021. https://www.sustaincoffee.org/assets/resources/CostaRica_CountryProfile_Climate_Coffee_6-7.pdf.
- « Coffee Production in the Face of Climate Change: Guatemala. » n.d. Sustainable Coffee Challenge. Accessed February 13, 2021. https://www.sustaincoffee.org/assets/resources/Guatemala_CountryProfile_Climate_Coffee_6-7.pdf.
- « Coffee Production in the Face of Climate Change: Honduras. » n.d. Sustainable Coffee Challenge. Accessed February 13, 2021. https://www.sustaincoffee.org/assets/resources/Honduras_CountryProfile_Climate_Coffee_6-11.pdf.
- Davis, Aaron P., Helen Chadburn, Justin Moat, Robert O'Sullivan, Serene Hargreaves, and Eimear Nic Lughadha. 2019. « High Extinction Risk for Wild Coffee Species and Implications for Coffee Sector Sustainability. » *Science Advances* 5 (1): eaav3473. <https://doi.org/10.1126/sciadv.aav3473>.
- « El Salvador. » n.d. Sustainable Coffee Challenge. Accessed February 13, 2021. https://www.sustaincoffee.org/assets/resources/Country-Data-Sheet_El-Salvador.pdf.
- « Fairtrade Finland | Development Cooperation Programme 2014-2017 | Final Report. » n.d. Fairtrade Finland. Accessed February 13, 2021. <https://reilukauppa.fi/wp-content/uploads/2018/08/kehitysyhteisty%C3%B6hjelman-loppuraportti-2014-2017.pdf>.
- Lynch, Connor. n.d. « The Impacts of Warming Coffee: The Climate Change-Coffee-Migration Nexus in the Northern Triangle of Central America. » Independent Study Project. School for International Training. <https://core.ac.uk/download/pdf/232741188.pdf>.
- Mauthofer, Tatjana, Elisabeth Schneider, Dr. Susanne Johanna Våth, and Friederike von Cölin. 2018. « Follow up Study - Assessing the Impact of Fairtrade on Poverty Reduction through Rural Development. » CEval GMBH. https://files.fairtrade.net/publications/2018_Ceval_StudyFairtradeImpactRuralDevelopment.pdf.
- McKenna, Maryn. 2020. « Coffee Rust Is Going to Ruin Your Morning - The Atlantic. » September 16, 2020. <https://www.theatlantic.com/science/archive/2020/09/coffee-rust/616358/>.
- Panhuysen, Sjoerd, and Joost Pierrot. n.d. « Coffee Barometer 2020. » <https://coffeebarometer.org/>.

GLOSSAIRE DES TERMES ET ACRONYMES

CLAC : Réseau des producteurs Fairtrade d'Amérique latine et des Caraïbes (*Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños Productores y Trabajadores de Comercio Justo*)

FTA : Réseau de producteurs Fairtrade d'Afrique (*Fairtrade Africa*), représentant plus d'1 million de producteurs à travers 33 pays.

Standards Fairtrade : Les cahiers des charges établis pour les organisations de petits producteurs, les organisations dépendant d'une main d'œuvre salariée et autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour participer à Fairtrade, constitués d'exigences sociales, économiques et environnementales. Environ 24 standards distincts existent également, spécifiques à différents produits.

Fairtrade International (FI): Organisation faitière de Fairtrade basée à Bonn, en Allemagne, où les standards et la direction stratégique sont fixés pour le mouvement Fairtrade, entre autres activités mutualisées. L'ONG possède la marque FAIRTRADE. Elle est dirigée par un Conseil d'administration et une Assemblée générale comprenant les trois

réseaux de producteurs, les organisations nationales Fairtrade et des représentants indépendants.

Mouvement Fairtrade : Un terme général pour toutes les organisations membres de Fairtrade, y compris les réseaux de producteurs, les organisations nationales Fairtrade, Fairtrade International (FI), et le *Fair Trade Advocacy Office* (FTAO - bureau de plaidoyer du commerce équitable).

FLOCERT : L'organisme de certification indépendant qui audite et certifie les opérations selon les standards Fairtrade.

Organisation dépendant d'une main d'œuvre salariée :

Une entreprise qui dépend de travailleurs salariés, comme une ferme, une plantation, une usine, une installation de fabrication. Ces organisations sont soumises au standard pour les organisations dépendant d'une main d'œuvre salariée. Ce rapport utilise souvent le terme plantation pour désigner ces organisations.

NAPP : Réseau régional de producteurs et travailleurs Fairtrade en Asie et dans le Pacifique (*Network of Asia & Pacific*

Producers), représentant environ 260 000 producteurs et travailleurs dans 20 pays.

ONG : Une organisation non gouvernementale est une organisation sans but lucratif qui fonctionne indépendamment de tout gouvernement généralement pour répondre à un problème social ou politique. Le mouvement Fairtrade est composé de plusieurs dizaines d'ONG qui se regroupent sous Fairtrade International, une autre ONG.

Petit producteur : Un producteur qui n'est pas structurellement dépendant d'une main d'œuvre permanente et qui gère la production principalement avec une main d'œuvre familiale, où la plupart du temps de travail est consacré aux activités agricoles / artisanales dans sa propre exploitation ou maison, et où les revenus de ces activités constituent la majeure partie de son revenu total.

Organisation de petits producteurs :

Organisations telles que les coopératives ou les associations de producteurs dont les membres sont principalement des petits producteurs.

Négociant : Entreprises qui achètent et vendent des produits certifiés Fairtrade et / ou gèrent le prix minimum et la prime de développement Fairtrade. Les négociants sont soumis au standard des acteurs commerciaux Fairtrade.

UNGP : Principes directeurs des Nations unies relatif aux entreprises et aux droits de l'Homme, établi en 2011, est un cadre composé d'attentes pour les entreprises et les États de « protéger, respecter et réparer » les droits humains.

YICBMR : Le système de suivi et de remédiation communautaires inclusifs pour les jeunes (Youth Inclusive Community-Based Monitoring and Remediation) de Fairtrade International implique les jeunes et les communautés pour surveiller et faciliter la remédiation du travail des enfants, du travail forcé ou de la violence basée sur le genre, selon les besoins locaux.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, veuillez visiter : <https://www.fairtrade.net/issue/human-rights>



FAIRTRADE